ALERE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 19.055.200 euros
Siège social : 21, rue Albert Calmette – Bâtiment B4 – 78350 JOUY-EN-JOSAS
533 658 993 RCS VERSAILLES

n° de gestion

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

n° de dépôt

DU 30 AVRIL 2012

8028 - 1 JUIN 2012

n° de chrono

n° de facture

L'an deux mille douze,
Et le trente avril, à dix heures,

La société ALERE SWITZERLAND GmbH, société de droit suisse, dont le siège social est situé Bahnhofstrasse 28, 6300 ZUG, Suisse, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de ZUG sous le numéro CH-170.4.003.523-4, représentée par le Docteur Marco Lanter,

Associé Unique de la société ALERE SAS, société par actions simplifiée au capital de 19.055.200 euros, divisé en 19.055.200 actions d'1 euro de valeur nominale (ci–après la « *Société* »),

En présence de Monsieur David Horne et de Madame Hilde Eylenbosch,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- La copie de la lettre d'information du Commissaire aux comptes,
- La lettre de démission de Monsieur Philipe Bornibus de ses fonctions de Président de la Société, en date du 27 avril 2012,
- La lettre de démission de Monsieur David Walton de ses fonctions de Directeur Général de la Société, en date du 27 avril 2012,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des projets de décisions,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président ;
- Constatation de la démission de Monsieur Philippe Bornibus de ses fonctions de Président avec effet au 11 mai 2011 et nomination de Monsieur David Horne en remplacement ;
- Constatation de la démission de Monsieur David Walton de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 11 mai 2011 et nomination de Madame Hilde Eylenbosch en remplacement ;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Philippe Georges Bornibus de ses fonctions de Président, avec effet au 11 mai 2012.

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de nouveau Président, en remplacement de Monsieur Philippe Bornibus, démissionnaire, pour une durée indéterminée, à compter du 11 mai 2012 :

Monsieur David Norman Horne,
Né le 8 mars 1949, à Barnsley (Royaume-Uni),
De nationalité britannique,
Demeurant Lane Head House, Whitecross Road, Tideswell, Buxton, Derbyshire SK17 8RB (Royaume-Uni).

Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles : dépôt N°8028 en date du 01/06/2012

Monsieur David Horne, présent, accepte cette nomination et déclare n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

Conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de la Société, Monsieur David Horne assumera, en sa qualité de Président, la direction de la Société. Il la représentera dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social, à l'exception des opérations pour lesquelles la loi impose une décision de l'Associé Unique.

Dans ses rapports avec les tiers, le Président engagera la Société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

A titre de mesure d'ordre interne et sans que cela soit opposable aux tiers, le Président devra exercer ses pouvoirs dans le respect des règles stratégiques, commerciales et financières du Groupe ALERE.

Ses fonctions ne seront pas rémunérées.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur David Walton de ses fonctions de Directeur Général, avec effet au 11 mai 2012.

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de nouveau Directeur Général, en remplacement de Monsieur David Walton, démissionnaire, pour une durée indéterminée, à compter du 11 mai 2012 :

Madame Hilde Maria Alice Eylenbosch,
Née le 18 octobre 1963, à Ukkel (Belgique),
De nationalité belge,
Demeurant Pontstraat 87, 9831 Deurle, Belgique.

Madame Hilde Eylenbosch, présente, accepte cette nomination et déclare n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de la Société, Madame Hilde Eylenbosch aura, en qualité de Directeur Général, les mêmes pouvoirs que le Président et, notamment, le même pouvoir de représenter la Société à l'égard des tiers que celui attribué par la loi au Président.

A cet effet, elle sera mentionné sur l'extrait K-bis de la Société.

Ses fonctions ne seront pas rémunérées.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement des formalités afférentes aux décisions ci-dessus énoncées.

***

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'Associé Unique et les nouveaux dirigeants.

Pour ALERE SWITZERLAND GmbH
Docteur Marco Lanter

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

David Horne

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Hilde Eylenbosch